

Coordination de la lutte contre l'ambroisie

Feuille de route opérationnelle du référent ambroisie

ETAPE



OUTIL



Préalable

> S'inscrire comme référent ambroisie	Formulaire d'inscription en ligne (lien)
> Demander la création d'un compte pour accéder à la plateforme de signalement ambroisie en tant que partenaire	> Demander au préalable un code d'accès « référent ambroisie » à contact@signalement-ambroisie.fr Plateforme de signalement ambroisie (lien) + Guide d'utilisation de la plateforme (lien)

1• Assurer une veille concernant la présence d'ambroisie sur la commune

> Vérifier sur le terrain les stations déjà connues	Plateforme de signalement ambroisie (lien) > Carte : <i>Données / Archives / Partenaires et opérateurs</i>		
> Vérifier sur le terrain ou à distance (photo sur la plateforme de signalement ambroisie) les nouveaux signalements arrivant en mairie	Plateforme de signalement ambroisie (lien) > Carte : <i>Données / Ambroisie (sb_data)</i>		
> Demander confirmation au référent intercommunal/à la FREDON s'il y a un doute sur la détermination de l'espèce (photo)	Site d'information et de ressources Ambroisie.info > Aide à la reconnaissance de la plante (lien) Application mobile PI@ntNet (lien)		
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; color: orange;">Présence d'ambroisie confirmée</td> <td style="width: 50%; text-align: center; color: green;">Absence d'ambroisie</td> </tr> </table>	Présence d'ambroisie confirmée	Absence d'ambroisie	Plateforme de signalement ambroisie (lien) <i>Absence</i> : indiquer que le signalement est erroné <i>Présence</i> : actualiser le signalement sur la plateforme en modifiant le statut de « à valider » à « validé non détruit »
Présence d'ambroisie confirmée	Absence d'ambroisie		

2• Accompagner la gestion de l'ambroisie sur les sites repérés

> Rechercher les personnes responsables des terrains infestés (propriétaire, gestionnaire)	Plateforme de signalement ambroisie (lien) > Carte : <i>Données / Contours administratifs / Cadastre</i> Service Economie Agricole de la DDT > Registre Parcellaire Graphique (RPG)
--	--

> Inciter les propriétaires et/ou gestionnaires des parcelles infestées à prendre les mesures appropriées (oralement + envoi d'un courrier de signalement signé par le maire)	Site d'information et de ressources Ambroisie.info > Boîte à outils du référent ambroisie (lien) : lettre de signalement
> Demander confirmation au référent intercommunal/à la FREDON s'il y a un doute sur la méthode de lutte envisagée	Site d'information et de ressources Ambroisie.info > Guide de gestion de l'ambroisie (par milieu) (lien) Calendrier de lutte contre l'ambroisie (cf. page suivante)
> S'assurer de la destruction effective des plants d'ambroisie (avant le 15 août)	
Destruction des plants d'ambroisie non réalisée	Destruction des plants d'ambroisie constatée
> Relancer l'ayant-droit	Plateforme de signalement ambroisie (lien) <i>Destruction</i> : actualiser le signalement sur la plateforme en modifiant le statut de « validé non détruit » à « validé détruit »
Absence de réaction	Site d'information et de ressources Ambroisie.info > Boîte à outils du référent ambroisie (lien) : lettre de relance
> Informer le maire de la situation	Plateforme de signalement ambroisie (lien) <i>Destruction</i> : actualiser le signalement sur la plateforme en modifiant le statut de « validé non détruit » à « validé détruit »
Absence de réaction	Plateforme de signalement ambroisie (lien) <i>Destruction</i> : actualiser le signalement sur la plateforme en modifiant le statut de « validé non détruit » à « validé détruit »
> Informer les agents mentionnés au I de l'article L. 1338-4 du Code de la Santé Publique de la situation	> Possibilité de saisir la DDT en cas de non-réalisation des destructions
> Prévoir un suivi de la zone jusqu'à fin septembre pour gérer une éventuelle repousse de la plante et éviter la production de graine	

3• Sensibiliser les citoyens aux problèmes liés à l'ambroisie

> Diffuser l'information (risques, réglementation, recommandations) auprès des habitants, opérateurs de travaux, agriculteurs, etc.	Site d'information et de ressources Ambroisie.info > Boîte à outils du référent ambroisie (lien) : vidéos, documents à disposition, diaporama, webinaires, textes types pour bulletin municipal, etc. Article à insérer dans les CCTP « travaux » (demander au référent intercommunal/à la FREDON)
> Inciter les citoyens à signaler le plus tôt possible d'éventuelles nouvelles zones colonisées	Plateforme & application mobile de signalement ambroisie (lien)

Cycle biologique de l'ambroisie et calendrier de lutte

